



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1956 B 10057

Numéro SIREN : 562 100 578

Nom ou dénomination : A LA PETITE MARQUISE

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2017 sous le numéro de dépôt 60861

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 19-07-2017

N° DE DEPOT : 060861

N° GESTION : 1956B10057

N° SIREN : 562100578

DENOMINATION : A LA PETITE MARQUISE

ADRESSE : 3 PCE VICTOR HUGO 75016 PARIS

MILLESIME : 2016

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A LA PETITE MARQUISE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12			
Adresse de l'entreprise : 3 PLACE VICTOR HUGO		75116 PARIS			
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐ *			
Numéro SIRET * 5 6 2 1 0 0 5 7 8 0 0 0 1 1					
		Exercice N, clos le 31/12/2016			
		N-1 31/12/2015			
		Net 3			
		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		
		Frais de développement *	CX		
		Cessions, brevets et droits similaires	AF		
		Fonds commercial (1)	AH	2 287	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
		Terrains	AN		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	661 128	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	406 804	
		Autres immobilisations corporelles	AT	368 364	
		Immobilisations en cours	AV		
		Avances et acomptes	AX		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
		Autres participations	CU		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB		
		Autres titres immobilisés	BD		
		Prêts	BF		
		Autres immobilisations financières *	BI	43 446	
TOTAL (II)		BJ	1 482 029		
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	18 658
			En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services		BP		
	Produits intermédiaires et finis		BR		
	Marchandises		BT	2 498	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		
		Autres créances (3)	BZ	60 220	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		
DIVERS	Disponibilités	CF	555 250		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	4 310		
	TOTAL (III)	CJ	640 935		
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 122 964		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise		S.A.S. A LA PETITE MARQUISE		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :102 336.....)	DA	102 336	102 336	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	49 340	49 340	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 233	10 233	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	291 550	174 897	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	203 094	116 653	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	656 553	453 459
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	74 291	161 025	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	130	235	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	61 947	135 300	
	Dettes fiscales et sociales	DY	279 778	312 385	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	40 371	35 466	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	456 517	644 411	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 113 070	1 097 871	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	456 517	570 121	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A LA PETITE MARQUISE							Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 936 403	FB		FC	2 936 403	2 894 125	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 936 403	FK		FL	2 936 403	2 894 125	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 936 403	2 894 125
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	143 027	156 391	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(640)	587	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	554 319	593 413	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	8 757	(4 597)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	618 070	613 398	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	55 034	67 859	
	Salaires et traitements *					FY	903 923	927 052	
	Charges sociales (10)					FZ	289 007	304 647	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	126 181	120 193
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 697 679	2 778 942
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	238 725	115 183
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		1 964	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP		1 964	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 222	8 122	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	5 222	8 122	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 222)	(6 159)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	233 502	109 024	

Désignation de l'entreprise S.A.S. A LA PETITE MARQUISE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	40 773	35 690	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	40 773	35 690	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	2 654	3 600	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	2 654	3 600	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	38 119	32 091	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	68 528	24 461	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 977 177	2 931 779	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 774 083	2 815 126	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	203 094	116 653	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *								HP			
		- Crédit-bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			obligatoires	A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Aide à l'apprentissage												3 357	
Rembt formation												2 816	
Indemnité journalière												10 366	
crédit impôt apprentis												9 200	
Ecart sur règlements et régularisation des comptes de tiers										2 654		4 132	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	
ristourne fin de marché												6 969	
crédit d'impôt famille												3 932	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 113 070 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 2 977 177 euros et un total charges de 2 774 083 euros, dégageant ainsi un résultat de 203 094 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2016 et finit le 31/12/2016.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

La société a bénéficié pour cet exercice d'un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) pour un montant de 45 071 €.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

A LA PETITE MARQUISE
Société par actions simplifiée au capital de 102 336 €
Siège social : 3 Place Victor Hugo 75116 PARIS
562 100 578 RCS PARIS

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2017**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31 décembre 2016**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir ajouté au bénéfice comptable de l'exercice
clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 203 094 €

La somme de 146 346 €
par prélèvement sur le compte « Autres réserves » -----

Formant ensemble la somme de 349 440 €

Décide de distribuer aux associés, à titre de dividendes,
éligibles à l'abattement de 40%, la somme de 349 440 €
=====

La mise en paiement de ces dividendes pourra intervenir à compter du
1^{er} juillet 2017.

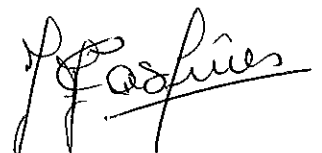
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes
distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice 2015 : Néant
Exercice 2014 : Néant
Exercice 2013 : 200 000 €, éligibles à l'abattement de 40 %

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente



CONTINENTALE D'AUDIT



A LA PETITE MARQUISE

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

A LA PETITE MARQUISE

3, place Victor Hugo

75016 Paris

Ce rapport contient 10 pages

CONTINENTALE D'AUDIT

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

22, PLACE DU GÉNÉRAL CATROUX - 75017 PARIS
TÉL : 01 55 65 15 55 - FAX : 01 55 65 15 58

A LA PETITE MARQUISE

Siège social : 3, place Victor Hugo – 75016 Paris

Capital social : 102 336 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A LA PETITE MARQUISE tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 8 juin 2017

Centinental d'audit



Benjamin ZEITOUN
Associé